



COLLEGE NATIONAL DES EXPERTS JUDICIAIRES EN ACOUSTIQUE

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1er JUILLET 1901 DECLAREE SOUS LE N° 3902

ADHEREANTE A LA FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES D'EXPERTS PRES LES COURS D'APPEL ET/OU LES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS

Secrétariat : Eric VIVIE 75, rue de l'Eglise 75015 PARIS tél. : 01 45 58 30 13 fax : 01 45 57 40 56

□ Nombre d'adhérents : 54 sur 17 Cours d'Appel

□ Conseil d'Administration :

Présidents d'Honneur : Jean-Louis RHEIN
: Thierry MIGNOT

Président : Jean-Luc LECOCQ

Vice-Présidents : Jacques FORET

: Michel RUMEAU

Secrétaire Général : Eric VIVIE

Secrétaire Général Adjoint : Albino TARAVELLA

Trésorier : Pierre DUCLOS

Membre Administrateur : René PIALOT

□ Missions :

- Contacts avec les Magistrats Thierry MIGNOT
- Contacts avec l'Administration et les Organismes Michel RUMEAU
- Contacts Fédération FNCEJ Jean-Luc LECOCQ
Commission formation, Commission communication, Commission
nomenclature des rubriques ...
- Relation entre Membres - Déontologie René PIALOT
- Statuts du Collège Albino TARAVELLA
- Assurances, Régime Social et Fiscal Michel RUMEAU
- Formation à l'Expertise (en général) Francis FONTANEZ
- Adhésions CNEJAC Jean-Luc LECOCQ
- Site Internet CNEJAC Jean-Luc LECOCQ

□ Prochaines manifestations :

- 23 Mars 2001 AG + Colloque PARIS ; Thème *"La juste mesure dans l'évaluation des troubles de voisinage"* ; Organisation : Thierry MIGNOT.
- Octobre 2001 Journées Techniques ROUEN ; Thème à définir ; Organisation : Pierre DUCLOS.